

N° 1991 – QU 432

N° référence : 01.0302.0543

Dépôt : 23.06.2025

Traitement Bureau CDV : 07.07.2025

Développement/Urgence : NON/NON

Délai de réponse : 07.11.2025

Question écrite de Mme Sandra Monnerat Choffat (PSA) intitulée : « Serait-il envisageable que la commune de Moutier propose un espace de travail aux jeunes étudiants/apprentis en période d'examens ? »

Introduction

Nombreux sont nos jeunes concitoyens qui, à cette période de l'année, se préparent aux examens marquant la fin de leur parcours au secondaire II ou l'obtention de leur CFC. Tous ne disposent pas d'un environnement calme et adapté à l'étude. Certes, la bibliothèque communale constitue une option, mais elle est également fréquentée par les écoliers prévôtois, ce qui peut en compromettre le calme nécessaire à la concentration.

La mise à disposition d'un espace adapté constituerait ainsi un soutien concret de la commune en faveur de sa jeunesse.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- La Commune peut-elle offrir un lieu de révision adéquat ?

L'objectif serait d'offrir un lieu paisible et silencieux permettant à certains jeunes concitoyens de bénéficier d'un environnement propice à l'étude, en particulier lorsque le cadre familial parfois animé par la présence de frères et sœurs plus jeunes - ne s'y prête pas.

Une telle mesure traduirait également l'engagement de Moutier à accompagner ses jeunes citoyens dans une étape déterminante de leur parcours.

Moutier, le 23 juin 2025

Signature (s) :

1^{ère} signataire :

Mme Sandra Monnerat Choffat (PSA)